

Réunion du 7 septembre 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procurat
ion(s) :

Excusé(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

N° CP/2015/408 - Administration générale - 5
Conventions entre le Département du Bas-Rhin et
l'Eurométropole de Strasbourg dans le domaine de
l'information géographique.

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'octroyer à l'Eurométropole de Strasbourg une subvention en vue du maintien à jour du système de données géographiques de référence de l'Eurométropole de Strasbourg, pour un montant de :

- 25 000 € TTC en 2015
- 15 000 € TTC en 2016

- approuve la convention de subventionnement annexée à la présente délibération et relative au maintien à jour du système de données géographiques de référence de l'Eurométropole de Strasbourg ;

- approuve la convention de partenariat d'échange de données géographiques numériques également annexée à la présente délibération ;

- autorise le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin à signer ces deux conventions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150907-lmc195106-CC-1-1
Acte certifié exécutoire au : 15/09/15